

**Marais de la Fendoire,
à Guesnes (Vienne)
Sortie du samedi 29 juin 2002**

Yves BARON*

Ce magnifique marais, découvert en 1992 par Vincent AGUILLON, avait pu être pris en compte dans le cadre de la gestion du parc de loisirs de Guesnes dont il fait partie. Il avait déjà été l'objet d'une sortie le 26 juin 1993, mais retrouve un regain d'actualité avec le projet de Naturascope tout proche et ses risques d'interférence avec la nappe⁽¹⁾. Apparemment toujours dans le même état de conservation jusqu'à présent, il n'était pas l'objet principal du programme du jour, qui concernait surtout la partie est de ce marais, au contact de l'enclos du parc de Beaumont où s'inscrit le projet, et visité à plusieurs reprises par le soussigné depuis octobre 2000 en guise de contre-expertise de l'Étude d'impact officielle.

Après une partie de cache-cache entre les rares participants, certains ayant leurs habitudes de mycologue au sud du parc de loisirs de Guesnes, alors que les phanérogamistes avaient les leurs au nord (lieu de rendez-vous de la sortie précédente), une (re)visite rapide du marais eut lieu, confirmant l'inventaire précédent : *Anagallis tenella*, *Carex lepidocarpa*, *Carex mairii**, *Carex panicea*, *Cirsium tuberosum*, *Dactylorhiza elata** PR, *Dactylorhiza incarnata** LRR, *Epipactis palustris** LRR, *Filipendula ulmaria*, *Galium palustre*, *Gymnadenia conopsea*, *Inula salicina*, *Lysimachia vulgaris*, *Tetragonolobus maritimus*, *Thalictrum flavum*.

Le *Carex mairii*, appartenant au groupe *fulva*, se distingue de *lepidocarpa* par le bec non rabattu et hérissé d'arêtes, et d'*hostiana* par la longue pointe de son écaille femelle et ses épis subsessiles. Il est ici dans sa seule station connue de la région, mais pourrait avoir été confondu ailleurs avec ses proches parents.

Ce que ne dit pas la liste ci-dessus, dans sa sécheresse, c'est la séduction, le foisonnement de ce milieu où, sur quelques ares, se côtoient plusieurs milliers de hampes d'*Epipactis*, parmi les autres orchidées (un peu avancées et clairsemées cette année) et les nappes d'Inule ou de Pigamon. Assurément, c'est là le site botanique majeur de tout le Loudunais à l'heure actuelle. Il faut dire que ce « pays » aux reliefs

* Y. B. : 17, rue Claire Fontaine, 86280 SAINT-BENOÎT.

(1) Projet condamné par le Tribunal administratif (17 octobre 2002) car non conforme au P.O.S. et ne tenant pas compte du réel intérêt écologique du site et abandonné depuis.

Note : Les espèces remarquables sont signalées par un astérisque *, par LRR ou PR si elles figurent sur la liste rouge régionale, ou sont l'objet d'une protection à l'échelle régionale.

mous ne décourage que rarement la charrue, ne détermine guère de biotopes contrastés, qu'il fut sans doute par son éloignement le moins desservi de la région par les migrations de montagnardes ou de méditerranéennes lors des fluctuations quaternaires, et qu'enfin, drainage et canalisation ont sévi ici plus qu'ailleurs, à commencer par la Briande toute proche qui coule maintenant à deux mètres de profondeur au fond d'un fossé rectiligne. A titre indicatif, voici un relevé des espèces signalées par la Flore de SOUCHÉ (1901) à Jérusalem, à 4 ou 5 kilomètres en aval, qui, introuvables aujourd'hui, ont dû en être les victimes : *Apium graveolens*, *Blackstonia perfoliata* subsp. *imperfoliata*, *Epipactis palustris*, *Gentiana pneumonanthe*, *Juncus capitatus*, *Juncus pygmaeus*, *Sedum villosum*, *Sagina subulata*, *Triglochin palustre* (plus des espèces comme *Artemisia campestris* ou *Seseli annuum*, dont on ne voit pas le biotope potentiel dans ce secteur actuellement).

Après un coup d'œil aux bassins piscicoles voisins, d'origine récente, puisque non figurés sur l'édition IGN de 1977, où se montrent *Utricularia australis* * et de belles nappes de *Chara*, le groupe se transporte à l'étang de Maison Neuve, à 300 ou 400 m au sud-est, mais déjà inclus dans le massif de Scévilles. Rien de changé par rapport au relevés 2000-2001, sauf la forme de résistance à l'émersion du *Hottonia*, en petites rosettes appliquées sur la vase : *Ceratophyllum demersum*, *Cirsium palustre*, *Eupatorium cannabinum*, *Hottonia palustris** LRR, *Iris pseudacorus*, *Juncus effusus*, *Juncus subnodulosus*, *Lemna minor*, *Lemna trisulca*, *Lotus uliginosus*, *Lythrum salicaria*, *Lycopus europaeus*, *Phragmites australis*, *Ranunculus sceleratus**, *Samolus valerandi*, *Scrophularia auriculata*, *Sonchus arvensis*, *Utricularia australis*.

500 m plus à l'est, au contact du parc maintenant clos, un second étang, ou plutôt en fait un bassin allongé est-ouest, et plus récent, puisque non figuré sur la carte IGN 1990, avait été remarqué en octobre 2000 pour sa belle population d'utriculaires plantureuses, laissant espérer le rare et mal nommé *Utricularia vulgaris*. Le 5 juillet 2001, de rares fleurs aidant, avec leur « jupe » longue et régulière, et malgré un pH de 8, le doute n'était plus possible, il ne s'agissait, là encore, que du presque banal *Utricularia australis*. La déception était la même qu'à Pas-de-Jeu en 1998 (cf. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, **30** : 275) : l'espèce, signalée en 12 points dans la Vienne par SOUCHÉ, y existe-t-elle encore ? ou n'y avait-il pas confusion à l'époque - facile à faire - avec *Utricularia neglecta* pourtant distinguée à côté ?

L'intérêt, limité par ailleurs, de ce bassin (*Myriophyllum spicatum*, *Galium palustre*, *Galium uliginosum*, plus *Anagallis tenella*, relevé ce jour, et la visite d'un Grand Mars changeant, avec ses reflets violets...), se reportait bientôt sur sa rive, où un seul pied de *Parentucellia viscosa* * se montrait cette année (contre 4 en 2001), avec, sur ce sol de sables cénomaniens plus ou moins infiltré d'eaux calcaires, une flore « contradictoire » de calcicoles et calcifuges : *Campanula rapunculus*, *Euphorbia cyparissias*, *Himantoglossum hircinum*, *Ornithopus compressus* *, *Thymus chamaedrys*, *Trifolium arvense*, *Trifolium campestre*.

Deux espèces peu banales manquaient toutefois à l'appel cette année dans ce secteur : *Trifolium strictum* * et *Malva alcea* * LRR (celle-ci probablement dans l'enclos, mais connue ailleurs dans la cuvette de Scévilles). L'exploration en groupe n'aura donc ajouté que peu à l'inventaire, justifiant la ZNIEFF élargie qui vient d'être homologuée..., mais avait totalement échappé à l'Étude d'impact officielle !